

Conseil de centre de loisirs – mardi 7 décembre 2021 à 19h

Rédaction : Anaïs Pradel (rapporteur de séance) et Salima Bouzerna – RPE AAPE – Groupe Scolaire Caroline Aigle.
Relecteur : Christine Frolicher et Fatou Keita directrices du centre de loisirs.

Il s'agit de la 1^{ère} édition du conseil de centre de loisirs qui n'existait pas jusqu'alors.
Ce temps d'échange s'est déroulé dans le réfectoire de l'école maternelle. Il a débuté à 19h05 et s'est terminé à 20h45.

Liste des participants :

- Ville de Palaiseau :

Madame Marie-Christine GRAVELEAU : l'adjointe au Maire en charge de la réussite scolaire.

Madame Christine FROLICHER : Directrice de centre de loisirs maternelle

Madame Fatou KEITA : Directrice de centre de loisirs élémentaire

Madame Stéphanie PELADE : Directrice du service enfance-éducation

Madame Brigitte LEFRANC : Responsable du service restauration

Madame Mancini Laurence : Coordinatrice centre de loisirs

Marylise et Zakaria : animateurs côté élémentaire

- Groupe scolaire Caroline Aigle :

Mme Carole MALERON : directrice du groupe scolaire Caroline Aigle (présente sur la 1^{ère} moitié de la séance).

- Représentants de parents d'élèves (RPE - AAPE) :

Madame Salima BOUZERNA : RPE AAPE - Groupe Scolaire Caroline Aigle.

Madame Anaïs PRADEL : RPE AAPE - Groupe Scolaire Caroline Aigle.

- Parent d'élève Caroline Aigle :

Monsieur MOY : parent d'élève (CM1)

Liste des animateurs présentés en début de séance :

Maternelle : **Soulaimana, Rémy, Thierry**

Elémentaires : **Eliott, Zakaria, Marylise, Pétra, Mathilde, Véronique**

Excusés : **Elodie, Hayat, Nolwenn, Romain, Sophie et Fifi Chantal** en maternelle et **Chantal, Lucie, Clarisse et Clément** en élémentaire

Madame Frolicher a distribué en début de séances plusieurs documents :

- **projet pédagogique maternelle et élémentaire**
- **projet d'animation maternelle et élémentaire**
- **projet de fonctionnement ACM Caroline Aigle maternelle et élémentaire**
- **charte du bien vivre ensemble de l'accueil de loisirs**

Lecture de la charte de fonctionnement des conseils des accueils de loisirs (CDL). Il nous est rappelé que les conseils de CDL

- concernent 24 centres de loisirs
- se tiennent 3 fois par an
- définissent les objectifs et principes de fonctionnement des instances des accueils de loisirs
- 15 participants maximum

1/ PROJET PÉDAGOGIQUE MATERNELLE

C'est l'outil de travail du CDL. La première mission de l'équipe pédagogique est de garantir la sécurité physique et affective des enfants.

Les intentions éducatives, les objectifs et les moyens sont précisés dans le **projet pédagogique et découle du PEDT** (Projet Educatif Territorial) de la Ville de Palaiseau. Il définit les orientations éducatives des activités de l'accueil de loisirs. Il s'établit pour plusieurs années. L'actuel touche à sa fin.

(<https://www.ville-palaiseau.fr/pratique/famille/projet-educatif-territorial>)

→ Les RPE demandent où en est la nouvelle version, Madame Pelade répond qu'ils en sont aux prémices de la réflexion. Il devrait paraître vers juin 2022.

Présentation de l'organisation des journées et différents temps d'accueil.

Ces moments sont conditionnés par les protocoles sanitaires imposés par la crise sanitaire (dont les règles d'hygiène et mesures barrières) : - les enfants sont « séparés » en 2 groupes :

- Groupe 1 : les classes 2xPs, Ps/Ms et Ms forment un groupe de 4 classes
- Groupe 2 : les classes de Ms/Gs et 2x Gs forment un groupe de 3 classes.

Concernant les activités à l'intérieur, ils sont répartis en groupe classe, ceci afin de respecter la distanciation et éviter le brassage des enfants dans la mesure du possible. **1 animateur référent est désigné par classe.**

Accueil du matin : 7h30-8h30

Taux d'encadrement : 1 adulte pour 10 enfants

4 adultes pour 10 à 17 enfants présents

8h20 : les adultes des salles accompagnent les enfants dans leur classe

8h30 : fin de service des animateurs

Transport scolaire

4 enfants sont concernés en maternelle.

Un animateur de l'accueil Joliot-Curie assure l'encadrement dans le car le matin et un encadrant de Caroline Aigle (Nolwenn) le soir. L'arrêt de car se situe devant l'école Joliot-Curie.

Pause méridienne : 11h45-13h45

Taux d'encadrement : 2 adultes par classe

135 enfants en moyenne, **soit environ 82% des enfants de maternelle.**

14 adultes encadrants (Binôme ATSEM et animateur)

Les enfants s'installent par classe tous les jours à la même table.

1^{er} service : 77 enfants et 8 adultes

11h45 : Déjeuner

Martine (Atsem) / Hayat (Animatrice) Ps

Catherine (Atsem) / Sophie (Animatrice) Ps/Ms

Florence (Atsem) / Elodie (Animatrice) Ps

Karine (Atsem) / Romain (Animateur) Ms

12h45 : Repos et/ou Jeux

Repos pour les Ps + Ps/Ms

Jeux pour les Ms et Ps/Ms et temps calme à 13h30 dans les classes en attendant l'enseignant qui prend le relais à 13h35.

2^e service : 58 enfants en moyenne et 6 adultes

11h45 : Jeux

Virginie (Atsem) / Soulaïmana (Animateur) Ms/Gs

Emilie (Atsem) / Nolwenn (Animatrice) Gs – les lundis et mardis

Emilie (Atsem) / Rémy (Animateur) Gs – les jeudis et vendredis

12h25 : jeux

13h25 : temps calme dans les classes en attendant l'enseignant qui prend le relais à 13h35.

→ Question des RPE sur l'autonomie des enfants, particulièrement les Ps. Mme Frohlicher et Brigitte confirment qu'avec le nouveau protocole sanitaire en place, certaines actions ne sont plus possibles, par exemple aller chercher son pain, se servir seul une entrée froide, malgré une forte demande des enfants.

Accueil du soir : 16h30-19h

Taux d'encadrement : 1 adulte pour 10 enfants

Entre 60 et 81 enfants présents à l'accueil du soir (soit environ 36 à 49% des enfants de maternelle) pour 9 adultes.

16h30 : les enfants sont récupérés dans les classes

16h40-17h : Goûter

17h15-18h15 : TAPS et autres activités ou jeux libres en intérieur et/ou extérieur

TAPS

Le programme est affiché à l'entrée de l'école, généralement au retour des vacances scolaires pour la période pour que les parents puissent le consulter avec leurs enfants.

2 ateliers sont proposés les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir : chaque groupe a 1 TAPS par semaine encadré par l'animateur référent et intervenant s'il y a.

→ L'équipe demande aux parents de bien respecter le temps du TAPS avant de venir récupérer leurs enfants pour que ces derniers puissent profiter pleinement de l'activité.

18h15-19h : jeux libres et départs échelonnés des animateurs.

19h : fermeture des portes.

Mercredi

Taux d'encadrement : 1 adulte pour 8 enfants

68 enfants en moyenne encadrés par 9 adultes.

7h30-9h : accueil

7h30 : 3 adultes + 3 à 8h + 3 à 8h30

9h-10h : temps informel et informations sur la journée

10h-11h15 : Ateliers (sportifs, manuels, collectifs ou individuels, dirigés ou libres)

11h15-11h45 : temps informel

11h30 : départ des enfants qui ne déjeunent pas à la cantine

11h45-13h : Déjeuner

2xPs, Ps/Ms, Ms de 11h45 à 12h30

Ms/Gs, 2xGs de 12h15 à 13h

12h45-15h30 : repos pour les Ps au dortoir

13h-13h30 : temps informel Ms et Gs

13h-14h30 : les pauses des animateurs (20mn) s'organisent par roulement

13h30 : départ et arrivée des enfants

13h30-14h : temps calme pour les Ms et Gs

14h-14h30 : temps informel

14h30-15h30 : ateliers (sportifs, manuels, collectifs ou individuels, dirigés ou libres)

15h30-16h30 : temps informel et goûter des enfants de 16h à 16h30

16h30-19h : départ échelonné des enfants et des animateurs

19h : fermeture des portes

→ Les RPE ont demandé à ce que soient bien affichées les activités proposées, au moins 1 semaine avant, voire aussi être mises en ligne par la mairie sur le site de la ville ou par les RPE sur le site de l'école. Mme Pelade revient vers nous pour une mise en ligne sur le site de la mairie.

La directrice reconnaît qu'il y a eu des petits loupés sur l'affichage des activités en début d'année, mais c'est désormais réglé et elles sont affichées au moins 1 semaine avant.

2/ PROJET PÉDAGOGIQUE ÉLÉMENTAIRE

Accueil du matin : 7h30-8h30

Taux d'encadrement : 1 adulte pour 14 enfants

L'accueil se fait côté élémentaire, ce qui est une nouveauté cette année (il s'effectuait jusqu'à maintenant côté maternelle uniquement). 15 enfants en moyenne

Transport scolaire

Concerne 9 à 10 enfants.

Un animateur de l'accueil Joliot-Curie assure l'encadrement dans le car le matin et un encadrant de Caroline Aigle (Nolwenn - maternelle) le soir. L'arrêt de car se situe devant l'école Joliot-Curie.

Pause méridienne : 11h45-13H45

Taux d'encadrement : 1 adulte par classe dû au protocole sanitaire en place

210 enfants en moyenne, **soit environ 80% des enfants d'élémentaire**

1 animateur référent par classe.

Les classes de CP-CE descendent avec leur enseignante. Les animateurs référents les attendent dans le hall avec le listing. Les classes de CE-CM restent en classe. Les animateurs référents montent et font l'appel en classe. Une fois le pointage fait, l'animateur sort avec sa classe.

Les animateurs font appliquer les règles d'hygiène et gestes barrière avant, pendant et après la pause méridienne.

2 services : 11h45 et 12h30. Alternance lundi-jeudi et mardi-vendredi pour que chaque enfant mange 2 fois au 1^{er} service et 2 fois au 2^e service sur la semaine.

→ Les RPE demandent s'il n'était pas trop difficile pour les CP notamment d'appréhender le self, car ils n'ont pas pu vraiment s'entraîner l'année dernière. La directrice a confirmé que le mois de septembre avait été un peu difficile et qu'il avait été décidé de les faire passer en 2^e service pour qu'ils aient plus de temps. Ils ont vite pris le pli et le roulement 1^{er} service / 2^e service a pu reprendre dès la Toussaint.

→ Les RPE demandent si les pauses méridiennes se passaient bien où s'il y avait plus de chahut sur ce moment. Les 2 animateurs présents, appuyés par la directrice, n'ont pas relevé de problème particulier mais soulignent qu'il y a 20 mn plus difficiles qui sont celles des enfants du 2^e service qui ne peuvent plus retourner dans la cour pour jouer ce qui est souvent frustrant pour eux. Mais pas d'incident particulier à signaler.

Activités proposées : jeux, activités manuelles, livres.

Accueil du soir : 16h30-19h

Taux d'encadrement : 1 adulte pour 14 enfants

110 enfants en moyenne, **soit environ 42% des enfants d'élémentaire**

7 animateurs + Mme Keita

Le programme des TAPS est affiché à l'extérieur, dans le hall et les salles d'activités.

Elles ont lieu le vendredi soir, et ce sont les enfants qui s'y inscrivent librement.

→ si l'enfant est inscrit aux TAPS, le CDL demande aux parents de respecter l'horaire de récupération de l'enfant (après 18h) pour qu'il puisse profiter pleinement du temps du TAPS.

Étude : 16h40-18h

60-70 enfants vont à l'étude, **soit environ 25% des enfants d'élémentaire**

CP et CE1 : 16h40 à 17h. Goûtent en classe soit avant soit après le temps d'étude.

CE2-CM : 17h-18h

L'étude est assurée par Mme Lalucque (enseignante), Mme Rivière-Rocca (enseignante), Chantal (enseignante à la retraite et animatrice), Marylise (animatrice), Clément (animateur), Mathilde (animatrice).

→ les RPE évoquent le temps d'étude des CE-CM souvent long et l'éventualité d'être récupérés par les animateurs avant la fin de l'étude pour qu'ils puissent jouer. Cela est parfois possible mais ce n'est pas systématique.

→ les RPE mentionnent que certains enfants, pourtant inscrits à l'étude, n'y vont parfois pas. Soit parce qu'ils ont oublié, soit qu'ils ne veulent pas et passent à travers les mailles du filet. L'équipe précise qu'ils sont vigilants sur ce point même s'il peut y avoir des « loupés » parfois. Pour une meilleure communication entre les personnes qui assurent l'étude et l'équipe du CDL, un tableau a été initié entre les 2 parties pour un meilleur contrôle et pointage de ceux qui vont à l'étude.

Mercredi

Taux d'encadrement : 1 adulte pour 12 enfants

70 enfants en moyenne.

L'équipe veille à l'équilibre entre les activités manuelles et sportives.

Temps calme de 30mn : jeux sociétés, puzzle, dessin avant activité de l'après-midi.

3/ PROJET D'ANIMATION MATERNELLE

L'équipe d'animation propose aux enfants des ateliers qui visent à répondre aux objectifs pédagogiques qu'elle s'est fixée en partant d'un constat qui est que l'enfant a été sollicité pour des apprentissages en classe et que la journée est synonyme de fatigue. Proposer mais ne pas imposer, prendre du plaisir sans attendre un résultat.

Il vise à développer l'esprit d'équipe et l'entraide, partager, favoriser la créativité, développer la motricité fine, développer l'imaginaire, l'autonomie dans l'activité, la prise de responsabilité, découvrir ou redécouvrir l'environnement autour du centre et les espaces culturels de la ville.

Pause méridienne :

Les activités proposées sont plutôt des activités collectives, jeux de société, jeux libres, activités manuelles pour des réalisations collectives. En ce moment, c'est sur la laïcité.

Des animations autour des aliments, des saisons et du goût pour tous en partenariat avec la responsable d'office sont proposées aux enfants. Sur la 2^e période, les animations à la cantine autour des cucurbitacées ont été très appréciées.

Accueil du soir :

Un atelier par semaine est proposé à chaque groupe classe, avec une continuité sur 6 séances.

Pour l'un des TAPS, une intervenante en sophrologie a fait un atelier pour 8 enfants Gs. Cela a été apprécié par les enfants. Cas exceptionnel de TAPS où les enfants sont toujours les mêmes car atelier qui se fait sur plusieurs séances. S'il y a plus de demandes des enfants pour cet atelier, il est possible de multiplier les interventions.

Tous les jeudis de l'année, une intervenante de l'association « [Lire et faire lire](#) » sera présente pour raconter « Les belles histoires de Rozeline ». Les programmes sont présentés de vacances à vacances et affichés à l'entrée de l'école.

Mercredi :

Les projets par période :

- Septembre-Octobre : s'approprier les règles de vie et l'espace à travers le jeu.

De novembre à juillet :

Thème du voyage autour du monde. On suit le voyage d'un petit aventurier (Julio) pendant 8 mois et demi à travers les continents sur un planisphère que chaque groupe aura dans sa salle. Cette thématique a pour objectif de découvrir quelques éléments culturels (musiques et jeux traditionnels), culinaires avec 1 repas à thème les mercredis veille de vacances et les animaux spécifiques aux continents traversés. Ceci à travers des histoires, des jeux, des activités manuelles.

- Novembre-Décembre : de l'Europe au Pôle Nord

- Janvier-Février : de l'Asie à l'Océanie

- Mars-Avril : l'Afrique

- Mai-Juillet : l'Amérique

Des sorties telles que : piscine, forêt domaniale, parc, cinéma... seront proposées.

D'autres actions viennent compléter ce projet :

- la sensibilisation contre les comportements violents et le harcèlement : spectacle, jeux et actions sur la gestion des émotions (ateliers de relaxation, histoires et jeu de yoga).

- participation au dispositif « accueil langue » : AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt)

- Sensibilisation aux enjeux de la transition écologique : tri sélectif, jeux de société, échanges autour du « jeu tri » avec le CDL Louise Michel.

- Partenariat avec l'école sur la journée de la laïcité.

→ Les RPE demandent s'il y a une BCD côté maternelle. La directrice confirme qu'il y en a bien une, près du patio à l'entrée de l'école.

→ La directrice précise que pour les spectacles sur le harcèlement, elle privilégie de les faire sur l'accueil du soir puisque les enfants y sont plus nombreux que le mercredi.

→ Les RPE demandent si un ou des cas de harcèlement ont été signalés. La directrice répond par la négative, il n'en n'existe pas.

→ Les RPE demandent s'il y a bien [un dispositif accueil langue](#) comme cela a été indiqué par le Maire de Palaiseau. La directrice confirme en précisant le nom des référents : Thierry qui maîtrise bien l'anglais, Rémy pour le portugais. Néanmoins, ils sont en attente du matériel nécessaire pour la mise en pratique.

→ Les RPE demandent qui est le référent « enfants à besoins particuliers ». Il s'agit d'Elodie côté maternelle.

4/ PROJET D'ANIMATION ÉLÉMENTAIRE

Le projet d'animation est destiné aux enfants de 6 à 10 ans. C'est un public très demandeur aussi bien activités manuelles, sportives qu'artistiques. Afin de répondre aux envies des enfants, l'équipe d'animation a mis en place dans chaque groupe (CP-CE / CE-CM) un « dazibao » : un affichage qui recueille toutes les idées d'activités des enfants. C'est à partir de ces deux « dazibao » que le projet d'animations a été élaboré.

Objectifs :

- **permettre aux enfants d'être acteurs de leur projet**
- **proposer des activités qui mettent en valeur les capacités de chaque enfant**
- **permettre à l'enfant d'être auteur et acteur de ses loisirs**
- **privilégier la prise d'initiative des enfants**

Pause méridienne :

Des activités manuelles et sportives sont proposées tous les midis.

Une animation temps fort est proposée entre chaque période de vacances scolaires :

- Septembre-Octobre : Concours de Kaplas
- Novembre-Décembre : Incroyable Talent / Repas de Noël
- Janvier-Février : Concours de dessins
- Mars-Avril : Tournoi sportif
- Mai-Juillet : Koh Lanta / Flashmob

TAPS :

Concerne 80 enfants environ (**Soit environ 30% des enfants d'élémentaire**) pour 8 animateurs + 1 directrice

Les ateliers sont proposés le vendredi soir de 17h à 18h :

danse, théâtre, chant, recyclage/écologie, tournois de cartes, décoration, initiation sport, yoga-relaxation, projet autour des langues.

L'affichage des ateliers est fait dans chaque salle et via le board d'affichage devant l'école.

Mercredi :

Concerne 70 enfants environ pour 6 animateurs + 1 directrice

L'équipe d'animation a décidé de travailler autour d'un projet de comédie musicale avec comme thématique un voyage culturel autour du monde (projet en cours d'écriture par l'équipe d'animation). Cela comporte : danse, expression scénique, chant, création de costume, création de décors.

→ La directrice précise qu'elle aimerait que les parents assistent à cette comédie musicale. La demande d'autorisation est en cours, mais elle dépendra évidemment du contexte sanitaire au moment venu.

→ La directrice précise qu'elle aimerait mettre en place dès janvier des groupes de parole avec les enfants.

→ La directrice nous informe qu'un spectacle sur les violences et le harcèlement est en discussion avec la directrice de l'école, Mme Maleron, pour qu'il soit fait sur le temps scolaire.

→ Les RPE demandent qui est le référent [accueil langue](#). La directrice indique que ce seront Pétra avec l'anglais et le hollandais, et Mathilde avec l'espagnol et l'italien. Les ateliers sont en attente de mallettes pédagogiques pour commencer à pratique.

→ Les RPE demandent qui est le référent « **enfants à besoins particuliers** ». Il s'agit de Pétra. Une formation est prévue.

Harcèlement

Mme Graveleau souhaite que ce mot « harcèlement » ne soit pas utilisé « à tout va » car c'est un terme qui implique une gravité de situation. Il ne faut pas parler trop vite de harcèlement.

→ A la question des RPE de savoir si des sanctions contre les enfants et/ou parents d'enfants qui posent problème peuvent être prises, Mme Graveleau rappelle que la solution n'est pas la sanction mais le dialogue avec l'enfant et sa famille.

→ A la demande des RPE, qui soulèvent que plusieurs parents remontent le fait qu'ils sont informés d'incidents par leurs enfants et non pas l'équipe du CDL, qu'il soit établi que la 1^{ère} chose à faire en cas d'incident, de violence, est d'informer les parents. Car pour rappel, tous les enfants ne racontent pas forcément à leurs parents non plus. Il a donc été convenu la « marche à suivre » suivante :

- 1/ l'équipe du centre prévient les parents. Si jamais les parents en sont informés uniquement par leur enfant, ils demandent à parler à la directrice ou à l'animateur.
- 2/ L'équipe écouterait les versions des différents intervenants et entamerait un dialogue avec les parties prenantes.
- 3/ médiation ensuite avec les parents éventuellement si besoin pour clore le sujet.

→ Les animateurs présents, soutenus par les directrices, tiennent à préciser qu'ils ne voient pas forcément tous les incidents, qui partent souvent d'un jeu entre enfants. Ils vont augmenter leur vigilance.

→ Mme Graveleau confirme, pour le constater au sein de son collègue, que certaines violences naissent d'un jeu qui « fini mal » car l'un des enfants ne sait pas s'arrêter au même moment que l'autre.

→ Les parents doivent également inciter leurs enfants à formuler leurs volontés auprès de ses camarades, par exemple quand ils veulent arrêter de jouer, ou que l'autre commence à lui faire mal, ou qu'il ne trouve plus la chose drôle...

→ L'équipe précise qu'ils ne font pas rien quand ils sont témoins de violence ou qu'un enfant vient leur rapporter un fait. Mme Mancini précise d'ailleurs que la consigne a été passée aux équipes de ne minimiser aucun incident, même qui leur semble anodin, mais d'être à l'écoute des enfants et dans le dialogue pour désamorcer au plus vite les situations afin d'éviter qu'elles ne dégénèrent.

→ Les directrices rappellent à nouveau, et souhaitent que les RPE relaient le message auprès des parents, **qu'elles sont à la disposition des parents pour tous les sujets et qu'ils ne doivent pas hésiter à les solliciter.**

Questions diverses :

→ Les RPE demandent si l'équipe du CDL a des informations sur l'aire de jeux qui sera accolée à l'école : non aucune information.

→ Les RPE demandent si des parents peuvent intervenir auprès des enfants pour leur présenter un métier, une compétence. Réponse de Mme Pelade : impossible car il y aurait besoin que cela soit contractualisé.

→ Les RPE demandent s'il est possible d'assister à une séance d'étude. Réponse de Mme Pelade et Mme Graveleau : négatif, au même titre qu'il est impossible pour un parent d'assister à un cours en classe.

Les RPE souhaitent remercier toute l'équipe du CDL qui a mis à disposition tous les documents utiles à la compréhension du fonctionnement du CDL et a répondu à toutes nos questions, Brigitte de la restauration, et les élus présents à cette séance.

5/ REPORTAGE PHOTO DE L'ESPACE CDL

Maternelle



Salle d'activités des Petits A et Petits B



Salle d'activité des Petits/Moyens



Salle d'activités des Grands A /Grands B et Moyens /Grands

Élémentaire



Salle d'activités des CP/CE



Salle d'activités des CE/CM



Salle d'activités des CE/CM